

génération digitale,
+ qu'une copie
conforme
devillard.ch



www.ccig.ch

Janvier 2021

No 1

CCIG info

Bulletin d'information
de la Chambre de commerce,
d'industrie et des services
de Genève

Economie genevoise

Les fiduciaires locales se digitalisent. Témoignages de trois d'entre elles.

► PAGE 4

Etude économique 2020

Les sciences de la vie sur l'arc lémanique en constituent le thème.

► PAGE 6

Partenariat

La CCIG a élaboré un plan de mobilité douce en lien avec l'association Genève-roule.

► PAGE 7

Multilatéralisme

Le rêve américain est-il encore possible ?

Le multilatéralisme et le système onusien ont été fortement mis à mal par le mandat du président américain Donald Trump. L'élection de son successeur Joe Biden redonne de l'espoir à la Genève internationale.



Pour son centenaire en 2020 à Genève, le multilatéralisme n'a pas eu beaucoup de chance : il a subi de plein fouet la fin de mandat de Donald Trump et les festivités prévues sont tombées en pleine pandémie de Covid-19. L'année 2021

qui s'ouvre offre heureusement de meilleures perspectives. Que l'on soit de sensibilité républicaine ou démocrate, force est de constater que le libre-échange mondial n'a pas recueilli les faveurs du président sortant. Les perspectives d'un

mandat de quatre ans avec Joe Biden changent la donne.

Le système onusien à Genève ne se résume pas au siège de la place des Nations, c'est un écosystème de 30 000 fonctionnaires et délég-

gués internationaux. Une fourmière d'ONG, associations et fondations qui œuvrent discrètement dans la cité de Calvin, lui procurant le statut de capitale de la gouvernance mondiale. Selon un diplomate basé à Genève et interviewé dans *Le Temps*¹, il n'est pas sûr que New York « profite de l'arrivée de Joe Biden à la Maison-Blanche autant que Genève, le Conseil de sécurité risquant d'être englué dans les blocages provoqués par la rivalité sino-américaine ».

Alors que la pandémie continue à paralyser l'Occident, les Etats-Unis devraient réintégrer l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dès le 20 janvier prochain. Or, cette institution s'est vue très affaiblie par la défection de la première puissance mondiale. Donald Trump avait même menacé de créer une OMS

parallèle, projet qui a fort heureusement avorté.

Autre entité symbolisant le renouveau du multilatéralisme, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Joe Biden s'engage non seulement à ce que les Etats-Unis redeviennent un Etat observateur dès la session de février, mais le démocrate veut contribuer à sa réforme. Il est également prêt à se réengager dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui, elle aussi, devra être remaniée en profondeur en commençant par l'élection d'un nouveau directeur ou directrice général(e). Le démissionnaire Victor Do Prado en avait évoqué les enjeux lors de sa venue à la CCIG fin août 2020².

La nomination du secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et celle d'un nouvel ambassadeur améri-

¹ « Le Temps » du 24 novembre 2020

² Voir l'article du CCIGinfo d'octobre 2020 sur la réforme de l'OMC www.ccig.ch/publication/cciginfo

suite page 2

Entreprises, appropriiez-vous
la campagne « Nos entreprises,
notre avenir » grâce au kit de
visuels disponible sur le site !



www.nosentreprisesnotreavenir.ch

NOS
ENTREPRISES
NOTRE
AVENIR



LAURENCE DE LA SERNA
Présidente



Post tenebras lux !

« Annus horribilis », comme dirait la reine d'Angleterre, cela qualifie bien l'année qui vient de s'écouler. Alors que les soucis liés à l'environnement venaient en tête des préoccupations des Suisses, ceux concernant la santé puis l'économie les ont largement devancés. La pandémie a envahi notre quotidien, dressé des barrières entre les gens, contraint chacun à travailler de façon différente quand ce n'était pas à fermer provisoirement boutique. Pour beaucoup, la trésorerie a fondu comme neige au soleil.

Depuis cette disruption de nos vies, la CCIG s'est employée à soutenir le tissu économique local par tous les moyens : elle a mis en place des services d'accompagnement (« hotline Covid ») pour les entrepreneurs, répondant aux questions de toute sorte liées aux mesures de restriction ; elle a relayé les préoccupations de ses Membres et les décisions du gouvernement, ainsi que multiplié les initiatives auprès du Conseil d'Etat ou du Conseil fédéral pour défendre les intérêts des entreprises locales ; elle a recueilli puis transmis les candidatures d'entreprises genevoises à une étude de séro-prévalence de la Covid-19 et a proposé une aide au déconfinement et à la reprise. Aujourd'hui, grâce à une convention avec l'Etat, elle sert de relais financier pour aider les commerces à adhérer gratuitement à la plateforme de vente en ligne GenèveAvenue. Et, enfin, elle mène depuis cet été la campagne « Nos entreprises, notre avenir » et a donné la parole à ses restaurateurs membres, pour rappeler leurs établissements à notre bon souvenir.

La CCIG a aussi continué à monter des événements en proposant des webinaires quand la présence des participants est devenue problématique, par exemple pour l'accueil des nouveaux Membres. La CCIG s'est montrée audacieuse en transformant son AG en événement numérique, avec votes sécurisés par la blockchain (une première en Suisse !), puis en organisant en toute sécurité au BFM la remise des Grands Prix de l'économie, qui ont récompensé le courage des acteurs de la crise actuelle.

Parmi les nouveautés de 2020 : la création d'une place de marché digitale, accessible notamment via l'app CCIG, et le lancement du Cercle de la Chambre, un club de dirigeants d'entreprises membres désireux d'intensifier le networking autour d'événements et de conférences pointues.

Afin de contribuer au carnet de commandes des entreprises, les appels d'offres de l'ONU ou de la Banque mondiale ont été relayés. Et, dans le domaine politique, les réponses aux consultations se sont poursuivies, tout comme les campagnes de votations. Enfin, quand des décisions cantonales ou fédérales lui ont paru injustes, la CCIG n'a pas hésité à pousser des « coups de gueule » dans les médias locaux afin de tenter de faire bouger les lignes. Elle a, enfin, fédéré diverses associations économiques en soutien à l'aéroport, qui subit de plein fouet la crise actuelle.

Si l'année dernière s'est terminée sur une note morose, 2021 sera sans doute celle de l'espoir. Certes, il faudra encore faire preuve de patience, d'agilité et de résilience, en espérant que pour certains, il ne soit pas trop tard. Mais la perspective de la distribution de vaccins anti-Covid se précise et laisse augurer une lente décrue du virus. La CCIG souhaite d'ores et déjà à tous ses Membres, comme à l'ensemble de la population, tous ses vœux pour un avenir forcément meilleur.

ÉDITORIAL

► suite de la page 1



© Gayatri Malhotra, Unsplash

cain auprès de l'ONU à Genève contribueront sans doute aussi à changer le visage de la Genève internationale, sur laquelle les USA exercent une influence considérable. Mais les dommages causés depuis 2016 nécessiteront une patiente reconstruction.

Des intervenants à l'optimisme prudent

Dans la foulée des élections de novembre, la CCIG a organisé un webinaire intitulé « Elections américaines : quelles conséquences pour l'économie suisse ? ». Trois spécialistes de haut rang se sont exprimés sur cet enjeu mondial.

Ancien ambassadeur extraordinaire des Etats-Unis en Finlande, **Charles Adams** n'a pas caché son soulagement : « C'est un moment fort pour la Genève internationale, car le calme et la sérénité sont revenus. Donald Trump a saboté l'échiquier international et mis à mal les institutions onusiennes, laissant même son ennemi la Chine remplir le vide ainsi créé. Cet isolationnisme a été dévastateur. Avant l'investiture, la transition de l'administration démocrate devra être dynamique ». Aux yeux de Charles Adams, il devrait y avoir plusieurs effets concrets, à commencer par un intérêt renouvelé des Etats-Unis pour les accords de Paris sur le climat.

« Il s'agit d'une défaite de Trump plus que d'une victoire de Biden, d'autant que le Sénat restera probablement aux mains des Républicains », a relevé d'emblée **Martin Naville**, CEO de la Swiss-American Chamber of Commerce. Selon lui, les risques pour l'économie helvétique ne se dissiperont pas aussi vite. Il ne faut pas s'attendre à

un renforcement immédiat des investissements. Ceci d'autant plus que la co-présidente Kamala Harris, très ancrée à gauche, devrait freiner les éventuelles aspirations en ce sens. Aux Démocrates désormais de reprendre l'accord de libre-échange avec la Suisse, en particulier pour débloquer le dossier agricole, et la taxation sur les héritages.

Enfin selon le politologue américano-suisse **Daniel Warner**, les Républicains sont passés d'une image de cols blancs élitistes à celle de cols bleus anti-globalistes. « Un monde ouvrier que Joe Biden devra reconquérir, lui qui veut défendre l'ensemble des Américains », dit-il. La question sera surtout de savoir si l'on peut reprendre l'œuvre de Barack

Obama en effaçant les séquelles de ces quatre dernières années. Le nouvel élu, vu son âge, s'est lui-même présenté comme un candidat de transition pour préparer l'après 2024. Il aura fort à faire pour réunifier son pays et stabiliser les relations internationales.

« Le marché américain reste important pour la Suisse, par exemple dans les pharma, et les échanges bilatéraux sont prédominants en tout temps », a relevé le directeur général de la CCIG Vincent Subilia. En atteste la 2^e position d'exportations vers les USA, confirmée par les statistiques cantonales³, en progression de 9,5% en 2019. Mais l'ère du rêve américain est-elle définitivement terminée ? L'avenir le dira très vite. ■

100 ans de multilatéralisme à Genève



Le multilatéralisme a émergé dès la création de la Société des Nations (SDN). Le 15 novembre 2020 a d'ailleurs marqué le 100^e anniversaire de son Assemblée constitutive. Il s'agissait de la première organisation internationale visant à développer la coopération entre nations, tout en garantissant la paix et la sécurité. Son évolution a été considérable : au sortir de la 2^e Guerre Mondiale, l'institution s'est muée en Organisation des Nations Unies (ONU) et a gardé le même esprit, mais dans un contexte de croissance. Désormais, ce sont les fameux 17 Objectifs du développement durable (ODD) qui servent de ligne de conduite à ce mastodonte.

³ Données de l'Ocstat-Genève du 16.11.2020

Commerce international

2021, « sauter le pas » avec le Royaume-Uni



Bien que le Royaume-Uni soit sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020, les conséquences pratiques ne s'en sont pas encore fait sentir dans les échanges commerciaux. Mais cela va changer dans les prochains mois.

Dès janvier 2021, changement de régime général. La Suisse s'y était préparée, en développant, dès octobre 2016, une stratégie baptisée « Mind the gap » (en référence à la recommandation souvent peinte en bordure des quais de métro à Londres) qui vise à garantir, voire à étendre, les droits et obligations réciproques existants. Ils couvrent, entre autres, le commerce, la migration, les transports routiers et aériens ainsi que les assurances. Cette stratégie consiste en une série d'accords bilatéraux conclus directement avec le Royaume-Uni, qui sont essentiellement une transposition des accords existant entre la Suisse et l'Union européenne.

« D'une valeur d'environ 48 milliards de francs, le commerce bilatéral entre nos pays est conséquent, et nous attachons de l'importance à nos relations, relève Noel McEvoy, directeur du département du commerce international à l'ambassade du Royaume-Uni à Berne. Cet accord global a été signé pour assurer la continuité de nos échanges ».

La majorité des droits et obligations précédents

Pierre angulaire pour les échanges, l'accord commercial bilatéral signé en février 2019 assure le maintien des droits et obligations économiques et commerciaux découlant des accords entre la Suisse et l'Union européenne (UE). Son objectif était de poser les bases qui permettraient de poursuivre les bonnes

sur le transport aérien, le transport routier, les assurances, l'accès mutuel au marché du travail et les droits des citoyens.

Avancée au plan des services

Etant une transposition des accords avec l'UE, ces accords ne comprennent donc pas les services. D'aucuns souhaiteraient que soit prévu un approfondissement des échanges économiques – notamment, dans le domaine des services financiers –, tout comme une réduction des obstacles administratifs.

Néanmoins, le 14 décembre 2020, un accord a été signé sur la mobilité des fournisseurs de services. L'objectif est de faciliter l'accès au marché sur une base réciproque, afin de combler une lacune qui découlerait de l'extinction, au 1^{er} janvier 2021, de l'accord sur la libre circulation des personnes entre les deux pays. Concrètement, cela signifie que les prestataires de services pourront accéder à leurs marchés respectifs sur une base préférentielle, dès le 1^{er} janvier 2021. ■

relations économiques et commerciales entre les deux partenaires une fois que le Royaume-Uni aurait quitté l'UE.

Le « package » couvre les accords de libre-échange, sur les marchés publics, sur la lutte contre la fraude, sur la facilitation et la sécurité douanières, sur la reconnaissance d'évaluation de la conformité et l'accord agricole. De plus, la Suisse a conclu avec le Royaume-Uni des accords

En 2018, le Royaume-Uni était le sixième marché d'exportation de la Suisse (9,4 milliards CHF), mais aussi son huitième fournisseur (7,7 milliards CHF d'importations) et le quatrième investisseur direct en Suisse. En 2019, le Royaume-Uni constituait la deuxième destination d'exportations du canton, pour plus de 6.6 milliards de francs. Quant aux importations britanniques, elles s'y élevaient à plus de 1,4 milliard de francs.

Points d'attention pour les échanges commerciaux

Les entreprises qui commercent avec le Royaume-Uni devront prendre en compte les éventuels blocages qui interviendraient dans l'acheminement de marchandises entre la Grande-Bretagne et l'Europe continentale.

En outre, les sociétés suisses possédant en propre un stock de marchandises déjà dédouané dans l'UE ne pourront plus effectuer de livraisons intracommunautaires. Dès lors qu'une société suisse doit livrer des biens d'un stock basé dans l'UE vers le Royaume-Uni, ces biens devront être annoncés à l'exportation de l'UE, avec toutes les lourdeurs administratives inhérentes à ce processus, puis importés au Royaume-Uni.

Afin de donner aux entreprises le temps de s'adapter aux nouvelles règles régissant l'importation de marchandises, celles-ci entreront en vigueur progressivement, jusqu'au 1^{er} juillet 2021. Ces mesures s'appliqueront quelle que soit l'issue des négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, donc même si les deux parties parviennent à conclure un accord de libre-échange.

Des informations complémentaires ainsi que des conseils peuvent être trouvés auprès de Switzerland Global Enterprise, <https://tinyurl.com/sgebexit>, ainsi qu'auprès du « Department for International Trade » à l'Ambassade du Royaume-Uni à Berne, trade.berne@fco.gov.uk

Le service ExportHelp de Switzerland Global Enterprise renseigne par téléphone au +41 21 545 94 94 ou par e-mail : suisse-romande@s-ge.com.

Enfin, le gouvernement britannique dispose d'un site dédié au Brexit : www.gov.uk/transition

Consulter la check-list établie par Switzerland Global Enterprise : <https://tinyurl.com/sgefactsheet>

Développement durable

Quelle croissance pour Genève ? Le point de vue des entreprises est demandé

Bien avant la survenue de la crise sanitaire, la CCIG avait entrepris de mener une vaste étude sur la croissance à Genève, sous la direction d'un comité scientifique (voir les CCIGinfo de novembre 2019 et mars 2020). Son but consiste à déterminer des scénarios de réflexion et des outils d'aide à la décision sur la façon d'aborder la croissance à Genève. La pandémie actuelle a confirmé la pertinence de cette démarche.

Cette étude entre aujourd'hui dans une phase qui nécessite de mieux comprendre la manière dont les acteurs économiques considèrent la croissance et les changements qu'ils sont susceptibles d'engager

en matière de développement durable.

C'est la raison pour laquelle la CCIG a lancé, en décembre 2020, une enquête auprès des entreprises genevoises en collaboration avec l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion (Ireg) de la Haute école de gestion (HEG) de Genève et de la Geneva School of Economics de l'Université de Genève.

Mieux appréhender le point de vue des entreprises genevoises est essentiel pour la qualité de la démarche engagée, aussi la CCIG remercie-t-elle d'avance ses Membres de bien vouloir y consacrer les quelque dix minutes nécessaires. ■

Comment répondre au sondage

L'enquête se trouve à l'adresse : www.ccig.ch/sondage. Un code d'accès personnalisé a été envoyé mi-décembre par courrier à chaque Membre de la CCIG, avec un délai de réponse fixé au 18 janvier 2021. Les Membres qui auraient égaré le courrier peuvent demander leur code à Karin Byland (k.byland@ccig.ch).

Politique

Consultation : Stratégie pour le développement durable 2030

Le Conseil fédéral a ouvert le 4 novembre une procédure de consultation sur la Stratégie pour le développement durable 2030. Par ce biais, le Conseil fédéral montre comment il entend mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable au cours des dix prochaines années. Il fixe des objectifs jusqu'en 2030 ainsi que des axes stratégiques pour la politique fédérale dans les trois domaines « Consommation et production durables », « Climat,

énergie, biodiversité » et « Egalité des chances ».

Afin de lui permettre de représenter au mieux les intérêts et préoccupations des entreprises, la CCIG invite les Membres intéressés par cette thématique à transmettre leurs commentaires à Karin Byland, responsable de projets, par mail à k.byland@ccig.ch, d'ici au mardi 9 février 2021.

■ POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ccig.ch/Politique/Consultations

La CCIG est désormais aussi sur Instagram



Finance

Un nouvel acteur de la finance genevoise

Apparue fin novembre dernier, FlowBank constitue la dernière-née des banques en ligne genevoises. Son co-fondateur Charles-Henri Sabet affiche une belle ambition, avec déjà près de 90 emplois à la clé.

Permettre à tout client d'investir à sa convenance, en profitant des outils technologiques actuels et de prix de marché attractifs : c'est l'objectif de FlowBank, une nouvelle société financière en ligne installée dans l'une des tours de Pont Rouge.



Son *Chief Executive Officer*, Charles-Henri Sabet, sait de quoi il parle. Dans les années 90, il avait lancé Synthesis Bank qu'il a revendue en 2008 pour continuer ses affaires sur la place londonienne. Mais, conscient de la forte image de marque helvétique, il est revenu créer FlowBank avec des amis banquiers (dont François Reyl). Ils ont reçu cet été la licence bancaire de la FINMA. Le succès de leurs autres sociétés financières a permis d'apporter 15 000 clients, assurant déjà la rentabilité du business ! On estime que chacun d'entre

eux peut générer en moyenne un chiffre d'affaires annuel de 3000 francs.

Des profils métiers complémentaires

Considérant la concurrence comme un stimulant, FlowBank compte dans ses rangs 90 collaborateurs aux profils distincts. « Nous recherchons des talents dans trois domaines : l'industrie en ligne pour la technologie, la banque privée pour le cœur de métier et le non-bancaire tel que le marketing », indique Charles-Henri Sabet. Les services opérationnels courants restent délivrés, mais le client peut aussi par exemple acquérir des actions. Et, grâce au volume engendré, FlowBank parvient à proposer des prix relativement bas.

« Avec Zurich, Genève constitue le pôle fort de la place financière mondiale. Il y a ici des idées et des compétences, ce qui manque juste parfois, c'est d'oser se lancer », relève Charles-Henri Sabet. Il semble révolu le temps où chacun avait son banquier, qui conservait ses avoirs dans des coffres-forts. La nouvelle génération se tourne vers des marchés dynamiques pour intervenir d'elle-même. Mais avec les réglementations actuelles, bénéficier des prestations de spécialistes est souvent indispensable. Et, à ce titre, FlowBank semble avoir la capacité de s'imposer comme un acteur de premier rang. ■



Avec la banque en ligne, le client devient un acteur direct de la finance, même directement sur son smartphone.

Les fiduciaires ont franchi le cap du numérique

De nombreux Membres de la CCIG travaillent dans le domaine de la fiduciaire ou, plus globalement, du conseil financier. Contrairement à certaines idées reçues, le secteur est en pleine mutation et s'est grandement adapté aux nouveaux besoins du marché.

Trois questions-types ont été posées à trois spécialistes de la branche à Genève :

- 1 Quels sont les enjeux/défis auxquels est confrontée une fiduciaire comme la vôtre en 2020 ?
- 2 En quoi les fiduciaires se distinguent-elles de celles de la fin du siècle dernier ?
- 3 Comment décririez-vous la concurrence entre fiduciaires de tailles diverses ?



Alexandre SADIQ
responsable de
la succursale de
BDO-Genève

1 L'un des principaux enjeux est la numérisation. Le fait d'être en ligne avec ses clients grâce à des outils modernes est essentiel. La Covid n'a pas changé cet enjeu de base, elle l'a juste accéléré. Il faut toutefois être aussi en phase avec

les clients qui, par préférence, font un choix moins numérique.

2 Dans les années 90 encore, elles pouvaient traiter tout type de demandes, sans être forcément spécialisées. Aujourd'hui, une personne a en principe le choix entre être moyennement bonne en tout ou véritablement excellente dans quelques domaines bien choisis. Cette évolution est liée à la complexité des réglementations actuelles, qui reflètent d'ailleurs le monde dans lequel nous vivons. Par exemple, la TVA suisse, qui fête ses cinq lustres cette année, est un impôt qui, dans certains domaines,

n'a fait que gagner en complexité, tout en augmentant l'attractivité de la Suisse.

3 Je prendrais l'image d'une voiture qu'on louerait pour faire un trajet. Qu'on prenne une limousine avec chauffeur, une automobile de catégorie supérieure ou une vieille occasion, chacun arrivera à destination, mais pas au même prix, ni dans le même état. C'est donc un calcul à faire pour le client, mais aussi un effort d'adaptation pour le prestataire en fonction de son client. L'essentiel reste, comme dans bien des domaines, la confiance en l'humain.



Valérie PICTET BENOIT
directrice, FIDEPAR SA
et membre du
Conseil économique
de la CCIG

1 Je citerais trois défis plus que jamais d'actualité : la numérisation, l'évolution du profil professionnel et la pénurie de main d'œuvre qualifiée. Dans le premier cas, il faut voir l'intelligence artificielle comme

une opportunité et non comme une menace. Concernant le deuxième défi, la formation continue est essentielle afin d'aider les clients dans la jungle réglementaire. Dans le dernier cas, les spécialistes doivent disposer d'une connaissance pointue des conditions cadre locales, ce qui rend le recrutement à l'étranger quasi impossible

2 Outre leur fonction originelle d'établir des comptes annuels, les fiduciaires sont devenues de précieux partenaires dans toutes les étapes de vie d'une société. Elles

ont ainsi besoin de maîtriser les connaissances de la gestion d'entreprise.

3 Certaines fiduciaires sont spécialisées dans un domaine précis, par exemple l'audit ou la fiscalité, alors que d'autres couvrent plusieurs domaines. Celles qui s'occupent de déclarations fiscales de particuliers à bas prix offrent un service basique et reposent leur stratégie sur le volume. Elles ne sont pas en concurrence directe avec les autres fiduciaires apportant des conseils et offrant des services plus larges et spécialisés.



Christopher FAGET
directeur de Fidag
Genève

1 C'est notamment la numérisation, qui a déjà bien aidé les comptables et les experts, en remplacement des gros classeurs. L'automatisation doit être vue comme un appui technique qui fait

gagner du temps, de l'efficacité et de la sécurité. Le professionnel peut alors se concentrer davantage sur le travail à plus-value et sur l'aspect conseil à la clientèle.

2 Si la mission de base reste identique, la fiduciaire n'est plus seulement là pour remplir des déclarations fiscales ou tenir les comptes annuels d'entreprise, mais peut donner son expertise, trouver des solutions, accompagner les entrepreneurs dans leurs nombreux défis quotidiens. En ce qui concerne la charge de travail, l'actuelle souplesse des administrations

dans la remise de documents permet de mieux étaler les prestations dans l'année. En termes de protection des données, il y a un délicat équilibre à trouver entre l'obligation de respect de la vie privée et celle de conserver des documents fiduciaires durant dix ans.

3 C'est un métier qui n'est pas protégé et donc en proie à une vive concurrence, du petit indépendant à la grande firme. Mais le plus compliqué est de convaincre le client que le rapport qualité/prix est plus important que le seul prix d'une prestation.

Affaires publiques

Des spécialistes pour naviguer dans la bureaucratie

Le poids de la bureaucratie pour les entreprises est un sujet constant de préoccupation. De fait, la complexification des processus et la multiplicité des couches réglementaires dont une entreprise doit tenir compte dans l'exercice de son activité ou pour le développement de projets transforment parfois son quotidien en course d'obstacles. Les spécialistes en affaires publiques peuvent alors lui permettre de gagner en temps et en efficacité.

© F. Delchaux - CCIG



On peut définir les affaires publiques (souvent encore désignées par la terminologie anglaise, public affairs) comme la branche des relations publiques qui a pour vocation d'établir des relations entre les entreprises et les autorités, à quelque niveau que ce soit. « Un consultant en affaires publiques est un expert du processus d'élaboration des décisions publiques et du fonctionnement des autorités et de l'administration. Il connaît leur rythme, leurs enjeux et leurs limites », explicite Lionel Ricou, fondateur d'Access Public affairs & Communications.

Dialoguer avec l'administration ou le politique

Les entreprises qui font appel à un spécialiste de cette discipline peuvent le faire pour diverses raisons. Cela peut être pour « franchir le mur de l'incompréhension » qui s'installe souvent entre le monde des entreprises et celui des pouvoirs publics. Il s'agit alors de parler le même langage que l'administration. Cela peut être simplement pour éviter de perdre du temps à rechercher les bons interlocuteurs dans le bon service. « Souvent, aussi, un 'Swiss finish' peut être ajouté au projet, en termes de qualité et de service, explique Alexis Barbey, fondateur de CAP – Conseil en affaires publiques. Par exemple, lors d'un mandat dans lequel je devais aider mon client à faire accepter un projet de rénovation/transformation d'un important bâtiment dans une municipalité,

l'équipe du projet a été convoquée par une commission du Conseil municipal. Les membres de l'équipe étaient tout à fait en mesure de répondre à n'importe quelle question et comptaient donc se rendre simplement à la convocation. Pour améliorer leurs chances, j'ai conseillé de faire deux choses : rencontrer en amont chaque groupe politique ouvert à cette démarche et préparer un dossier avec des images de synthèse et un argumentaire à l'attention de chaque commissaire présent. Les deux démarches ont été bien accueillies et ont contribué à avoir une discussion riche et variée. »

De l'analyse de l'environnement à la mise en œuvre d'une stratégie

Vers qui une entreprise peut-elle se tourner si elle a besoin de presta-

tions d'affaires publiques ? « Le marché suisse est étroit, explique Alexis Barbey, donc les affaires publiques sont souvent une corde à l'arc d'une agence RP plus généraliste. En outre, le marché est largement local, du fait de la grande densité législative qui règne en Suisse et de réseaux souvent locaux ». En fonction de la nature de la problématique à traiter, l'entreprise aura donc généralement intérêt à chercher un prestataire issu de son terroir. Il existe toutefois quelques acteurs de grande taille, à portée nationale voire mondiale, en particulier à Berne. Une large part des spécialistes d'affaires publiques est en outre réunie au sein d'une association faitière, la Société suisse de public affairs (SSPA – voir encadré ci-dessous). Les cabinets spécialisés sont en capacité d'offrir différents types de

Une faitière des affaires publiques

Forte de près de 70 membres, la Société suisse de public affairs (www.public-affairs.ch/fr) est une association professionnelle, qui a pour but de sensibiliser les autorités et le public au sens et à la valeur du travail de lobbying politique, économique et culturel ainsi qu'à la contribution de ce travail au processus démocratique de décision. « En offrant un cadre aux professionnels des affaires publiques, elle permet les échanges d'expériences à l'occasion d'événements réguliers en lien avec les sessions parlementaires, des voyages formatifs comme Londres ou Bruxelles et statue de manière volontaire sur les règles de déontologie du métier », détaille Sacra Tomisawa-Schumacher, fondatrice de ellips public affairs & consulting s.à.r.l., qui vient de quitter le comité de la SSPA.

Pour pouvoir rejoindre l'association, les membres doivent déclarer de manière volontaire leurs mandats. « Cette pratique participe de la transparence, essentielle pour le sérieux du métier, précise Sacra Tomisawa-Schumacher. C'est aussi se soumettre à des règles de déontologie et avoir suivi une formation en éthique de la profession ». L'association a mis sur pied une commission de déontologie de cinq membres, indépendante du comité de l'association.

Affaires publiques et lobbying

Anglicisme remontant au premier tiers du XIX^e, le lobbying (tiré du mot « lobby », c'est-à-dire hall ou salle des pas perdus des parlements) désigne l'activité de personnes, groupes, associations économiques, professionnelles ou syndicales qui font valoir des intérêts, publics et privés, dans le cadre du processus législatif. Cette activité, jugée éminemment sulfureuse par certains, est désormais souvent désignée par « affaires publiques », bien que cette activité, on l'a vu, couvre des activités beaucoup plus larges.

Mais que faut-il penser du lobbying ? « Si les journalistes traduisent les décisions pour la population, les lobbyistes sont là pour éclairer les sujets très nombreux et complexes auprès des décideurs. C'est un rôle central et garant de la démocratie », estime Sacra Tomisawa-Schumacher. Un constat que partage Lionel Ricou, pour qui les activités de lobbying consistent à alimenter le débat public avec un discours fondé sur les réalités vécues par les entreprises et secteurs professionnels. En ce sens, elles sont nécessaires pour que les autorités adoptent des décisions fondées et circonstanciées. Il rappelle au passage que « les prises de position des acteurs économiques et sociaux sont sollicitées par les autorités et même garanties par la constitution fédérale ! »

Faire entendre la voix des entreprises : raison d'être de la CCIG

C'est pour remplir cette fonction d'information des autorités que la CCIG avait été créée en 1865. En effet, cette année-là, un groupe d'hommes emmenés par Ernest Pictet jugea venu le temps d'assurer la défense et la promotion du commerce et de l'industrie genevois. Lors de l'Assemblée constitutive de la Chambre de Commerce de Genève, l'un de ses principaux devoirs, dira Ernest Pictet dans sa déclaration liminaire, « sera d'éclairer le gouvernement cantonal et fédéral de ses renseignements (et) de leur adresser des demandes et des suggestions. (...) Elle aura aussi à propager nos principes de liberté commerciale dans le reste de la Suisse... ». 155 ans plus tard, la CCIG moderne continue de faire entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, et en formulant des propositions ayant trait à l'une ou l'autre des conditions cadre, souvent à l'occasion de campagnes de votations.

services, qui commencent avec l'analyse de l'environnement administratif et légal du projet ou du problème de l'entreprise. Ils peuvent aussi agir comme des facilitateurs, qui trouveront le bon interlocuteur au bon endroit. Enfin, ils peuvent élaborer une stratégie complète, allant de l'identification

des « adversaires » et des « amis » à la définition des outils à utiliser, « nombreux, détaille Alexis Barbey, puisque cela peut être une combinaison de newsletter, de courriers, des réseaux sociaux, sans oublier les contacts directs, qui demeurent indispensables pour les sujets complexes ». ■

“Parlons économie”

Un rendez-vous dédié à l'économie et aux entreprises genevoises

tous les jeudis de 14h à 15h sur RADIO LAC

Étude économique 2020

Un secteur économique méconnu

En cette année particulière, la 13^e Etude économique publiée par la CCIG et la BCGE, en collaboration avec l'OCSTAT, s'intéresse aux **sciences de la vie**. Exemples à l'appui, elle vise à montrer ses caractéristiques, son poids économique, son écosystème varié ainsi que ses capacités à évoluer, à Genève et dans l'Arc lémanique en général. Cette Etude, rédigée par Aline Yazgi, a été présentée et discutée mercredi 25 novembre lors de l'Événement économique qui s'est déroulé en ligne.



L'Événement économique 2020 a eu lieu en live streaming, depuis le Campus Biotech.

Un secteur en pleine évolution

Les technologies médicales et les biotechnologies sont fortement ancrées sur notre territoire. Les sciences de la vie englobent toutefois bien d'autres activités : secteur pharmaceutique, santé digitale, bioinformatique et même certains aspects de la recherche en cosmétique, tant la composante hygiène et bien-être est de plus en plus associée à la santé.

Le secteur s'est profondément transformé ces dernières décennies sous l'effet de plusieurs phénomènes : convergence entre certaines technologies (biotechnologies et medtechs en particulier) ; émergence de nouvelles connaissances notamment liées au génome ; arrivée en force du numérique et de l'intelligence artificielle. Autant d'éléments qui se traduisent par une complexité et une interdisciplinarité croissantes, mais aussi par des promesses de thérapies plus ciblées et plus performantes.

Un véritable cluster régional

La région compte des acteurs très diversifiés : start-up, PME, grandes entreprises, centres de recherche, hautes écoles, hôpitaux universitaires, incubateurs, financiers, tous de grande qualité, actifs dans un nombre impressionnant de domaines d'expertise, allant des neurosciences à la bioinformatique, en passant par l'oncologie, la protonthérapie ou encore les technologies médicales. Cette densité et cette complémentarité sont caractéristiques du cluster et, de fait, certains n'hésitent pas à appeler notre région la Health Valley, en clin d'œil à la célèbre Silicon Valley.

Au plan de la Suisse occidentale, les sciences de la vie rassemblent 39 instituts de recherche et 1100 entreprises, qui occupent quelque 35 000 personnes, selon les données de BioAlps, association qui regroupe tous les acteurs de Suisse occidentale de ce secteur. L'intérêt du cluster réside dans le fait que ses différentes entités génèrent plus de

valeur, en termes de revenus et d'emplois, mais aussi d'idées et de brevets, que si chacune travaillait dans son coin. Des études semblent également montrer que non seulement les entreprises mais également les régions où se trouvent des clusters ont une bien meilleure résilience lors de crises économiques.

En conséquence, de nombreux pays ont développé des politiques publiques d'encouragement des clusters. La Confédération s'y est toutefois refusée, arguant qu'une telle politique, volontariste, introduirait de la discrimination dans les politiques économiques et d'innovation cantonales.

Le poids certain de l'Arc lémanique

Peu d'endroits au monde peuvent se targuer de telles densité et diversité dans les sciences de la vie. Cela se reflète dans plusieurs classements. Ainsi, l'Arc lémanique est classé deuxième, sur un panel de dix centres d'innovation, pour les medtech et troisième pour les biotech selon le BAK Technology Leadership Index.

Les sciences de la vie regroupant de nombreux sous-secteurs, elles n'ont pas de statistiques officielles. Pour connaître le poids de ce secteur à Genève, l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a procédé à des calculs spécialement pour cette Etude. Sans prendre en compte les rubriques trop éloignées du médical

ou ne faisant pas de recherche, notre canton compte 497 établissements représentant 5553 emplois exprimés en équivalents plein temps (EPT) ou 6147 emplois exprimés en effectif. Soit 1,8 % des emplois du canton en EPT (hors activités extra-territoriales). On parvient ainsi à une valeur ajoutée de quelque 988 millions de francs, ce qui correspond à environ 2 % du PIB du canton (PIB aux coûts des facteurs).

Genève, capitale de la santé globale

Le canton de Genève est l'une des capitales de la politique sanitaire globale, ainsi que l'affirme un rapport de la Confédération de 2015. De fait, au-delà de l'Organisation mondiale de la santé installée au bout du lac depuis 1947, quelque 90 organisations, associations et fédérations sont présentes dans le canton pour traiter de thématiques planétaires liées à la santé. Les grandes conférences internationales étaient aussi l'occasion (avant la survenue de la pandémie) de réunir tous les ministres de la santé des 194 pays membres de l'OMS.

Cette position particulière de Genève, qui lui offre une visibilité internationale supplémentaire, a généré la création, en 2008, par l'Institut de hautes études internationales et du développement, du Global Health Center, puis en 2014 de l'Institut de santé globale par la faculté de médecine de l'UNIGE. Le

foisonnement d'acteurs favorise en outre les synergies pour trouver de nouvelles solutions, par exemple en matière de traitements pour les maladies orphelines ou en lien avec les bactéries multi-résistantes. Cette présence d'acteurs internationaux a débouché sur de nombreux liens avec les hôpitaux universitaires, en particulier en matière de recherche clinique. Elle offre en outre un vrai potentiel – encore insuffisamment exploité – de collaborations, notamment avec les start-up locales.

Des atouts à pérenniser

Comme l'actualité sanitaire le montre, l'importance des sciences de la vie va tendre à se renforcer ; la pérennisation d'un cluster reconnu doit être défendue sans relâche face aux velléités d'autres régions du monde. Pour cela, l'Arc lémanique jouit de nombreux atouts : complémentarité des nombreux acteurs, excellence de la recherche et des hautes écoles, interactions entre recherche et industrie, présence de structures d'aide et d'accompagnement, etc. Cependant, il y a certains points d'attention : attirer des géants du secteur et les centres de décisions se trouvant à l'étranger, accroître le nombre de sociétés à forte croissance ou encore resserrer les liens entre les divers acteurs locaux des sciences de la vie. Par conséquent, pour Genève et la région, l'essor de ce secteur à haute valeur ajoutée constitue un enjeu primordial. ■

Du nouveau pour l'édition 2021 des Grands Prix de l'économie genevoise !

La remise des Grands Prix de l'économie genevoise, organisés chaque année par la CCIG en collaboration avec l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) et l'Etat de Genève, se tiendra le 21 septembre 2021 au Bâtiment des Forces Motrices de Genève. Il sera l'occasion de plusieurs nouveautés.

La première de ces nouveautés est la création d'un **Prix de l'égalité** qui sera remis lors de la cérémonie, aux côtés des deux Prix historiques : le Prix de l'économie genevoise et le Prix de l'innovation.

Ce Prix de l'égalité est l'opportunité de récompenser et de valoriser les entreprises qui se démarquent par leurs

efforts en matière d'égalité hommes-femmes. Chaque Prix est attribué sur la base de critères définis au préalable, mais – contrairement aux Prix de l'économie genevoise et de l'innovation –, ceux du Prix de l'égalité ne seront pas cumulatifs. L'entreprise lauréate devra donc répondre au minimum à un critère et accepter de mettre à disposition 2 à 3 heures de son temps afin de partager ses bonnes pratiques avec d'autres entreprises intéressées à faire de même. Parmi ces critères figurent notamment :

- une politique des ressources humaines favorables à la conciliation des vies professionnelle et privée, notamment en matière de congés maternité, paternité et/ou parental et de mesures de flexibilité du temps de travail.
- l'intégration du respect de l'égalité entre femmes et hommes dans les documents ou principes directeurs de l'entreprise (statuts, règlement ou charte) ;
- la répartition équilibrée des sexes à tous les niveaux de la hiérarchie de l'entreprise (notamment direction et

conseil d'administration) ou la mise en place de mesures concrètes pour y parvenir ;

Le règlement contenant la liste des critères des trois Prix est disponible sur le site de la CCIG*.

Les candidatures sont désormais ouvertes

La seconde nouveauté de cette édition 2021 est l'ouverture des candidatures. Le jury a en effet souhaité donner l'opportunité à toutes les entreprises genevoises répondant aux critères de l'un des trois Prix de soumettre leur candidature. Les entreprises sont invitées à déposer leur dossier mais également à suggérer la candidature d'autres entreprises qui – selon elles – répondraient aux critères d'un d'entre eux.

Le dépôt de candidature se fait sur la page www.ccig.ch/grands-prix et les dossiers seront acceptés jusqu'au lundi 26 avril 2021 compris.

* www.ccig.ch/grands-prix

Mobilité

Avec la CCIG, ça roule !



Après des années de batailles juridiques, un système proposant des vélos en libre-service a finalement vu le jour cette année à Genève avec le projet VéloPartage, une coopération entre la société danoise Donkey Republic et l'association Genève-roule. Depuis l'inauguration du service en août 2020, près de 200 bicyclettes orange – dont 60 électriques – sont disponibles dans quelque 120 stations de dépôt et de collecte. Une

application gratuite, Donkey Republic – Location de vélos, permet de profiter très simplement de ce service qui complète de manière pertinente les réseaux de transport individuels et collectifs en offrant une flexibilité inégalée pour les déplacements urbains.

La CCIG salue l'implantation de ce service qui devrait contribuer à améliorer la fluidité du trafic professionnel en permettant un report modal sur le vélo pour une partie des déplacements individuels. Au printemps dernier, la CCIG avait manifesté son incompréhension lorsque les autorités cantonales avaient mis en place les fameuses « pistes cyclables covid-19 » – prétendument provisoires – sans aucune concertation avec les entreprises et les milieux économiques. Cette réaction de la part de la CCIG n'était pas justifiée par une position anti-vélo primaire. Au contraire, la CCIG souhaite promouvoir ce mode de transport de manière équilibrée en étant également à l'écoute des besoins des professionnels qui ont besoin de pouvoir circuler à Genève.

bles covid-19 » – prétendument provisoires – sans aucune concertation avec les entreprises et les milieux économiques. Cette réaction de la part de la CCIG n'était pas justifiée par une position anti-vélo primaire. Au contraire, la CCIG souhaite promouvoir ce mode de transport de manière équilibrée en étant également à l'écoute des besoins des professionnels qui ont besoin de pouvoir circuler à Genève.

Dix vélos aux couleurs de la CCIG

Afin de symboliser cette conciliation entre la promotion de la mobilité douce et les besoins des entreprises genevoises, la CCIG a décidé de sponsoriser 10 vélos en libre-service qui rouleront pendant une année en portant les couleurs de la CCIG accompagnée d'un message univoque : Avec la CCIG, ça roule !

Sur demande de la CCIG, la station de dépôt et de collecte Boulevard du Théâtre, située à quelques mètres de la Maison de l'Économie, a également été mise en place et permet de renforcer l'attractivité du service pour les visiteurs et les collaborateurs de la CCIG. ■



Acheter son macaron en ligne

La Fondation des Parkings vient de lancer un nouveau service de stationnement destiné aux entreprises et aux particuliers sous forme de macarons « adaptables ».

Fini le temps où l'on courait apporter son ticket de stationnement der-

rière le pare-brise de son véhicule ! Grâce à l'application [multipark.ch](https://www.multipark.ch), les usagers des parkings genevois peuvent désormais acheter et activer des « droits de stationnement » journaliers, en tout temps et à distance. Le contrôle se fait par un opérateur à partir de la plaque d'immatriculation du véhicule. Par ailleurs, l'appli-

cation offre des fonctionnalités pour les entreprises. Citons la possibilité d'acheter des macarons à l'avance, de créer des sous-comptes pour les employés ou d'enregistrer plusieurs véhicules. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS : www.geneve-parking.ch



Pandémie

Une plateforme pour étudier l'immunité et les conséquences de la COVID-19

Le 26 novembre 2020, l'Unité d'épidémiologie populationnelle (UEP) des Hôpitaux universitaires de Genève a lancé, en collaboration avec l'Université de Genève, la plateforme internet sécurisée Specchio-COVID-19*. Celle-ci permettra d'assurer un suivi sur le long terme des participants aux enquêtes de séroprévalence des anticorps contre le virus.

Dans le cadre de l'étude SEROCov-WORK+, la CCIG avait proposé à ses Membres – au cours de l'été dernier – d'offrir la possibilité à leurs collaborateurs d'effectuer un test de séroprévalence. Le but étant d'évaluer la présence d'anticorps parmi les travailleurs des professions mobilisées non confinées du canton de Genève. Cette étude, lancée par les Hôpitaux universitaires de Genève, en partenariat

avec Hirslanden Clinique La Colline et Clinique des Grangettes, l'Hôpital de La Tour, l'EPFL et la CCIG portera d'ici l'automne 2021 sur près de 15 000 personnes.

Les objectifs de recherche du projet Specchio-COVID-19 sont d'étudier la séroprévalence et l'immunité à la COVID-19, ainsi que de mesurer les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie grâce à un suivi sur plusieurs mois des différents enquêtes menées (SEROCov-POP, SEROCov-WORK+, Corona Immunitas Genève, entre autres).

La CCIG se réjouit d'avoir pu contribuer indirectement à l'avancée de la recherche scientifique autour de la Covid-19 et, par ce biais, de permettre la reprise d'une activité économique ordinaire le plus rapidement possible. ■

* <https://www.hug.ch/medecine-premier-recours/covid-19-plateforme-suivi-specchio-covid19>

La CCIG est maintenant sur Twitter

🐦 Suivez le compte @CCIG1865



**Du fond du cœur,
nous vous souhaitons
une meilleure année 2021 !**

[devillard.ch](https://www.devallard.ch)



GED · COPIEURS · IT

devillard

Industrie Genève

Economie et coopération : des notions pas incompatibles !

Le magazine « Le Monde de Demain » diffusera début janvier sur Léman Bleu sa 19^e émission, qui traitera de « l'économie de la fonctionnalité et de la coopération ».

Cette émission comprendra l'interview en plateau de Jérémie Teyssier du Laboratoire de Technologie Avancée (LTA). Dans le reportage, on entendra également Aurélien Gauffrenet, co-fondateur de

Bean2me (location de machines à café), ainsi que Florian Voumard et Frank Rouiller, co-fondateur de Box-Up (boîtes de rangement de matériel sportif). ■



Aurélien Gauffrenet, directeur de Bean2me.

Pour voir la 18^e émission du « Monde de demain », qui porte sur l'hydrogène comme énergie d'avenir, cliquez sur : <https://tinyurl.com/lemondededemain18>



INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG. Paraît 12 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition :
Alexandra Rys

Rédaction :
Mohamed Atiek, Karin Byland, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Nathalie Hardyn, Alexandra Rys, Erik Simonin

Publicité :
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception : ROSS graphic design

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations :
publications@ccig.ch

imprimé en suisse

MyCCI: un espace personnel pour les Membres de la CCIG

Un nouveau développement du site www.ccig.ch facilitera l'inscription des Membres aux événements organisés par la CCIG.

En effet, myCCI permettra aux collaborateurs des entreprises membres de s'inscrire à un événement sans à avoir à ressaisir leurs données à chaque fois. Elle donnera également accès à la liste des événements auxquels la personne s'est inscrite ainsi que, le cas échéant, aux documents présentés et aux photos réalisées lors de la manifestation.

MyCCI permettra également à chacun de gérer, dans son espace personnel, ses préférences en termes d'abonnements aux publications et d'invitations aux manifestations de la CCIG.

Les Membres recevront prochainement une information leur proposant de créer un compte MyCCI avec leurs identifiants Swissfirms.



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



EDITEUR

Export

Les marchés émergents à traiter aux petits soins



Les Chambres de commerce latines et la HEG mettent en place deux services, Export+ et Export++, à partir du 1^{er} trimestre 2021 à l'attention de PME tournées vers les marchés émergents. Ces derniers représentent aujourd'hui plus de 60 % du PIB mondial et la reprise post-covid de la Chine et d'autres pays asiatiques indique

clairement la poursuite de la croissance de ces marchés.

La prestation EXPORT+ consiste avant tout en une formation à distance (Mooc interactif) en anglais les 8, 15 et 22 janvier 2021* (de 12 h 30 à 15 h 30) à raison de trois fois trois heures. Il s'agira successivement d'identifier les opportunités, les préparations d'accès nécessaires

et le suivi des démarches dans les marchés émergents. Export+ proposera aussi, durant le premier semestre 2021, des webinaires (1 h 30) sur des sujets spécialisés.

Délivrée dès le premier trimestre 2021, la prestation EXPORT++ comporte deux volets distincts :

- une offre de diagnostic-export auprès de toute PME envisageant d'exporter vers les marchés émergents. En clair, des personnels spécialisés issus des Hautes écoles de gestion et des Chambres de commerce latines accompagnent à la mise en œuvre.
- une offre digitalisée de services d'accompagnement-export sur les marchés émergents. Elle s'adresse à toutes les PME concernées par ces échanges et permet de compléter ce qui est déjà déli-

vré par les services d'exportation de chaque Chambre latine de commerce et d'industrie. L'idée est de capitaliser sur l'informatisation déjà existante de chacun des service-exportation (plateforme romande des Chambres romandes et tessinoises : certify.ch).

La CCIG et les autres chambres latines collaborent dans ce projet avec une équipe de onze étudiants spécialisés de la Haute Ecole de Gestion Genève, supervisée par le professeur Philippe Régner et son collègue Anthony Mouchard. ■

Pour connaître les sept étapes pour exporter avec succès vers les marchés émergents : www.ccig.ch/market

Mardi 19 janvier 2021 – en ligne

Quel rôle pour le Conseil d'administration dans une PME ?



La CCIG lance en collaboration avec Loyco un nouveau cycle de webinaires dont le premier porte sur le rôle du conseil d'administration au sein des PME.

Le but de ces conférences ? Préparer les entreprises à devenir les entreprises de demain !

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch/agenda

* Inscription gratuite sur : <https://tinyurl.com/post-covid-opportunities>

PLATINE

OR

ARGENT

BRONZE

SKYNIIGHT

BCGE Groupe Mutuel

CGNI

TGV Lyria

GONET BANQUIERS 1845 175 2020

m3 GROUPE

école-club MIGROS

MEDIAONE GLOBAL REACH, LOCAL TOUCH

swisscom

BeVisible

Allianz

easyJet

JTI

PROTECTAS

P&G

fert

PSS TruSolv SA

SWISS RISK CARE

florimont

BDO

integra1 Groupe

SIG

eu Business School

BALESTRAFIC

TRB